



FLASH INFO

NOUVEAUX MONTANTS DES JOURS INDEMNISES POUR LA FONCTION PUBLIQUE ETAT, HOSPITALIERE ET TERRITORIALE

ARRÊTÉ DU 24 NOVEMBRE 2023 FIXANT LES MONTANTS DES JOURS
INDEMNISÉS DANS LE CADRE DU COMPTE ÉPARGNE-TEMPS (CET)

CATEGORIE A : 135 € ↗ 150 €

CATEGORIE B : 90 € ↗ 100 €

CATEGORIE C : 75 € ↗ 83 €

